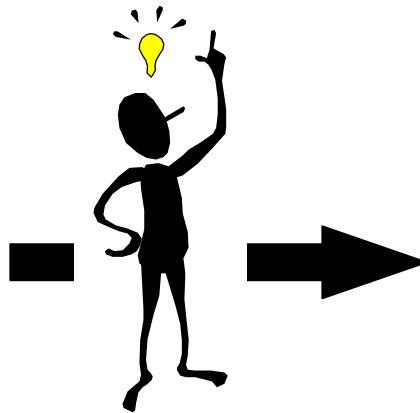


COMMENT REMPLIR LE GUIDE D'AUTO EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS ?



DOCUMENT UNIQUE de _____ MIS EN PLACE le : _____

ETAPE 1 :
 ➤ Informer les agents de la démarche
 ➤ Définir le groupe de travail « **pilote** »



1- Je crée mon groupe de travail (Autorité Territoriale, Secrétaire de mairie, encadrant, agent technique, A.C.M.O...).

2- Je note le nom de ma collectivité en page de couverture, la date de réalisation, ainsi que tous les éléments notifiés en page 5.

ETAPE 2 :
 ➤ Identifier les unités de travail (postes de travail) présents dans la collectivité



1- Je recense les unités de travail présents dans ma collectivité. Pour cela, je me reporte au tableau ci-joint et je coche les activités pratiquées dans mes services. **Je joins le tableau complété, au guide.**

Exemple : Pour le secteur technique

Unités de travail : Environnement/espaces verts :
Activités :

- Tonte
- Débroussaillage / Tronçonneuse
- Conduite du tracteur**
- Traitement phytosanitaire

ETAPE 3 :
 ➤ Identifier les risques par unités de travail



1- J'identifie mes risques dans mes unités de travail en me référant au sommaire pages 3 et 4.

Exemple : Pour la conduite du tracteur → je réponds au tableau traitant des risques liés à la conduite des tracteurs page 30

ETAPE 4 :
 ➤ Evaluer les risques identifiés



1- Je réponds aux questions par :

- **oui** si le risque est complètement maîtrisé
- **non** si des progrès significatifs peuvent être accomplis
- **NC** si la collectivité n'est pas concernée

2- A chaque réponse **non**, j'évalue mon risque et le classe soit en :

- **priorité 1** : lésions pouvant entraîner la mort de l'agent ou un arrêt de travail avec séquelles
- **priorité 2** : pas de lésion, lésions sans arrêt de travail ou lésions avec arrêt de travail sans séquelles

ETAPE 5 :
 ➤ Proposer des actions de prévention



1- Je propose des actions de prévention pour chaque risque évalué afin de supprimer le risque ou de le diminuer.

2- Je m'inspire des actions que je trouve dans les rubriques « quelques suggestions pour maîtriser les risques ».

ETAPE 6 :
 ➤ Elaborer le programme d'actions de prévention



1- Je reporte l'ensemble de mes actions de prévention (responsables, délais...) sur les tableaux de suivi pages 66 et 67 en photocopiant ces pages si nécessaire (par manque de place).

ETAPE 7 :
 ➤ Valider le document unique par l'Autorité Territoriale (Maire/Président)



1- J'appose le visa de la collectivité et la signature de l'Autorité Territoriale (Maire/Président) sur le document unique en page 66 et 67 pour valider les actions et leur suivi.

Pour Résumer :

Etape 1 : préparer la démarche
Etape 2 : recenser les unités de travail
Etape 3 : identifier les risques en se reportant au sommaire

Etape 4 :
 1/ répondre aux questions

Etape 4 :
 2/ identifier le risque

Etape 4 :
 3/ évaluer le risque

Etape 5 : mettre en place et suivre les actions de prévention

RISQUES LIES A LA CONDUITE DES VEHICULES

TRACTEURS

QUESTIONS	OUI	NON	NC	PRIORITE 1	PRIORITE 2	ACTIONS DEJA MISES EN PLACE	ACTIONS A METTRE EN PLACE	A REALISER LE	REALISE LE
Les conducteurs de tracteurs sont-ils titulaires du permis de conduire correspondant à l'annexe 2 ?		X		X			Faire passer les permis de conduire adéquats aux agents	Septembre 2005	
Les tracteurs sont-ils équipés d'un gyrophaire ?	X								
Les tracteurs sont-ils équipés d'arceau de sécurité contre le retournement ou de cabine homologuées ?	X								
Les conducteurs sont-ils formés pour l'utilisation de l'épareuse (bras de fauchage) ?		X		X			Former l'agent	Octobre 2005	

Etape 6 : élaborer un programme d'actions de prévention en les reportant pages 66 et 67

Etape 7 : apposer le visa et la signature du Maire ou Président pour validation en pages 66 et 67

Vous êtes invités à contacter notre conseillère en Hygiène et Sécurité, Armelle BOQUET, au 03 22 80 43 77, qui se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

